

Julien ROISSE

REÇU le

11 SEP. 2025

Rép. 12001

De: FNE Sarthe Accueil <accueil@fne-sarthe.fr>
Envoyé: jeudi 11 septembre 2025 14:18
À: Pôle Aménagement Urbanisme
Cc: Julien ROISSE
Objet: Re: Relance sur la demande d'avis sur le SCoT-AEC Pays du Mans

Bonjour,

Le Pays du Mans nous a transmis, courant juin, son projet de SCoT-AEC valant plan climat et nous vous en remercions.

France Nature Environnement Sarthe qui peut trop rarement participer aux réunions, apprécie néanmoins la qualité des travaux et réflexions menés.

Nous formulons donc un avis favorable sur le SCoT-AEC Pays du Mans en amont de l'enquête publique.

Avec nos sentiments les meilleurs

Jean-Christophe Gavallet - Président de FNE Sarthe



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

accueil@fne-sarthe.fr

02 43 88 59 48

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

10 Rue Barbier, 72000 LE MANS

Retrouvons-nous sur fne-sarthe.fr et sur [Facebook](#) ou [Instagram](#)

Le 28/08/2025 à 15:54, Pôle Aménagement Urbanisme a écrit :

Madame, Monsieur, Bonjour,

Pour rappel, le Pays du Mans vous a transmis, courant juin, son projet de SCoT-AEC valant plan climat. Vous disposiez d'un délai de 3 mois à compter de la date de réception du document (soit début septembre) pour donner un avis. Sans réponse de votre part, votre avis sera réputé favorable.

Pour faire le point sur les avis des personnes publiques associées et consultées, nous aimerions savoir, dans la mesure du possible :

- Si vous avez prévu de donner un avis sur le SCoT-AEC Pays du Mans,
- Si oui, à quel moment souhaitez-vous nous le transmettre ?

Julien ROISSÉ, Responsable du Pôle Aménagement Urbanisme, reste à votre disposition, si besoin, sur ce dossier et joignable au **0614956259**.

Bien cordialement,

